

Réf: Dossier N° 044800

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE COEUR DU BOIS »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA SAINT VIATEUR, Lot 270,
Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE COEUR DU BOIS »

Objet : MENUISERIE ; EBENISTERIE ; TOUT CORPS DU BATIMENT ; COMMERCE GENERAL ; IMPORT-EXPORT ;

Et plus généralement , toutes opérations commerciales , financières , industrielles , mobilières , et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet social ou a tous objet similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement , notamment l'acquisition de brevet , licences , procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA SAINT VIATEUR, Lot 270, Ilot 20

Dirigeant(s) : M GNAVO KOISSI RICHARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06205 du 14/10/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30291/GTCA/RC/2021 du 14/10/2021

